

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'INSTITUT de l'INSPÉ

Séance du Jeudi 12 juin 2025 à 14h

Le Conseil d'Institut de l'INSPÉ de Franche-Comté s'est réuni le 12 juin 2025, sous la présidence de Jean-Luc ROSSIGNOL, président du conseil d'institut.

Etaient présents ou représentés	Etaient excusés	Etaient absents
Représentants des personnels ou usagers de l'INSPÉ Laurent BARATO Farida DJELKHIR Damien HUMBERT Carole IVANCE-MARTIN, procuration à L. Barato Marie MAZEROLLE Alice METTETAL Arnaud MOULY Denis PASCO Emilie SAUNIER, procuration à A. Mouly		Olivier FAIVRE Elsa GIACOMINI Floriane GOUALARD Romain HASSOLD
Représentants de l'UNIVERSITE : Pascal GILLON, procuration à O. Jouffroy. Olivier JOUFFROY Coralie MAYEUR-CARPENTIER John-Pol PIERREL, procuration à O. Jouffroy Laurence RICQ, procuration à C. Mayeur-Carpentier		Catherine TIRVAUDEY
Représentants du RECTORAT : Véronique BARÇON, procuration à JL. Rossignol Fabien BEN, procuration à I. Poyard Isabelle BERTRAND, procuration à I. Poyard Isabelle POYARD Julien ROCHE, procuration à JL. Rossignol Jean-Luc ROSSIGNOL		
Représentants des Collectivités Territoriales : Chantal GUYEN		Anaïs MONNIER VON AESCH
Personnalités extérieures à titre personnel : Elsa LANG RIPERT, procuration à A. Mouly		
Personnes invitées : Olivier BRAUN Elodie BELLE Nathalie GRITTI Pierre JOUBERT Matthieu LAUGIER Frédéric MUYARD Nathalie ROGGY		

Le quorum est atteint.

Jean-Luc ROSSIGNOL ouvre la séance à 14 heures et annonce la présence de 2 collègues en raison de leur nouvelle fonction :

- Pierre JOUBERT, nouveau vice-président en charge de la formation et de la CFVU, nommé suite aux élections de l'Université,
- Matthieu LAUGIER, nouveau directeur-adjoint en charge des études à l'Inspé.

Jean-Luc ROSSIGNOL précise que Fabien BEN préside, dans le même temps, le jury du CRPE dans l'amphithéâtre de l'INSPE et rejoindra le conseil dès que cela lui sera possible. Il déplore une nouvelle fois l'absence des représentants étudiants, d'autant que, si des élections sont bien prévues à la rentrée, celles-ci auront lieu en octobre. Il n'y aura donc toujours pas de représentants étudiants au prochain conseil de septembre.

Des élections seront également organisées pour renouveler le collège des enseignants du second degré (remplacement d'Alice METTETAL qui part à la retraite et Matthieu LAUGIER qui ne peut plus siéger en tant qu'élu de ce collège).

Le calendrier des réunions du conseil d'institut 2025-2026 sera diffusé très rapidement, une fois celui relatif aux instances de l'université en place et les différents agendas croisés. Jean-Luc ROSSIGNOL propose de partir sur 4 conseils pour l'année universitaire.

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 17 mars 2025, **vote**

À la suite de la remarque évoquée par Alice METTETAL sur les calendriers de formations, il s'avère que d'autres modifications doivent être apportées :

- la date de rentrée des M2, initialement prévue le 3/09, est avancée au 2/09/2025 ;
- le début de la période de stage des DIU, prévu initialement le 2/09, est avancé au 1^{er}/09/2025 ;
- la période de stage massée des EPS est, quant à elle, décalée après les congés de printemps.

De plus, il est possible que les dates de stage des M1 soient elles-aussi décalées, si celles-ci se chevauchent avec les dates de concours, non connues à ce jour.

➔ *Ce compte-rendu est mis au vote et approuvé à l'unanimité*

➔ *Le calendrier dans sa dernière version est mis au vote et approuvé à l'unanimité*

Diaporama joint.

Avant de poursuivre, Jean-Luc ROSSIGNOL propose de rendre hommage à la collègue AED tuée par un collégien de 14 ans, dans le cadre de ses fonctions. Il formule une pensée particulière pour ses collègues, ses amis, sa famille et son fils de 4 ans et fait respecter une minute de silence en sa mémoire.

2. Point sur la réforme de la formation des enseignants

Jean-Luc ROSSIGNOL évoque le courrier reçu du ministère, en date du 22 mai, concernant l'accréditation de l'Inspé qui est reconduite jusqu'au 31 août 2027 pour les MEEF 1^{er} degré, 2nd degré et Encadrement éducatif. Celui-ci relate de nombreux points positifs, notamment le partenariat fort avec l'académie et l'attention particulière pour la voie professionnelle avec la mise à disposition d'un formateur académique. Un point de vigilance est également notifié et concerne la collaboration avec l'EAFC sur la formation continuée et continue qui pourrait être améliorée, point qui avait été annoncé dans le dossier.

Le 28 mars dernier, le Premier Ministre et la Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche dévoilaient le contenu de la réforme censée être appliquée dès la rentrée 2025 et dont l'objectif clairement affiché est de redonner de l'attrait à la profession, notamment en recrutant à Bac +3 et en rémunérant les étudiants lauréats durant leurs 2 années de Master.

Suite à cette annonce, seuls 2 documents officiels ont été diffusés : le décret 2025-352 du 17 avril 2025 et l'arrêté du 22 avril 2025. D'autres documents de travail (servant de base de travail) arrivent au fur et à mesure, tels que les cadrages de la Licence Professorat des Écoles – LPE et des formations de master Métiers de l'enseignement et de l'éducation – M2E ; une présentation pour le groupe de travail « période transitoire » du 15 avril 2025, les épreuves des concours (CRPE, CAPES, CAPEPS, CPE, CAPET, CAPLP). Les cadrages définitifs de la LPE et du M2E ne seront probablement pas disponibles avant l'été ou septembre 2025.

Un dossier d'accréditation de la LPE a été demandée par l'Université Marie et Louis Pasteur (UMLP) le 15 mai dernier ; la démarche se déroulera en deux phases :

- Un pré-dossier à rendre pour le 15 juin comprenant principalement des renseignements administratifs, la cartographie de l'offre de formation initiale en licence « professorat des écoles » et la présentation synthétique du projet de la LPE au sein de la stratégie de l'établissement ;
- Un dossier beaucoup plus complet, pour la LPE, sera à rendre pour le 30 septembre avec la présentation opérationnelle de la licence au regard du cadrage national, l'initiation à la recherche, les modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage à venir et les moyens humains prévus.

L'ouverture de cette licence, portée par l'Inspé de Franche-Comté, se profile sur le site de Besançon pour une capacité de 60 étudiants, soit 2 groupes TD, avec un maintien de la deuxième année de Licence PPPE en 2026. Les arbitrages sont réalisés par l'UMLP en lien avec le rectorat.

Un appel à manifestation d'intérêt est également publié pour financer des mesures transitoires à appliquer dès la rentrée 2025. L'UMLP va faire remonter un dossier pour la création d'UE libres (UEL) à des groupes de 30 étudiants inscrits en L3 pour les préparer au CRPE.

Pierre JOUBERT précise qu'il sera nécessaire de trouver la bonne équation entre les besoins des étudiants et la soutenabilité financière et administrative d'une telle mise en œuvre.

Frédéric MUYARD tient à remercier la gouvernance de l'UMLP dans l'accompagnement de cette nouvelle licence et notamment l'aide apportée par le nouveau vice-président formation, **Pierre JOUBERT**, qui connaît bien la formation des enseignants, en tant qu'ancien responsable du parcours de physique-chimie et ancien président du COSP.

Pierre JOUBERT ajoute que Laurent GUYARD a été missionné la semaine dernière sur le sujet et qu'il va très rapidement venir travailler à la mise en place de ces UEL (sous réserve d'un financement). Les UEL sont à créer dans les applications pour la rentrée 2025. Il sera important de mutualiser ce qui peut l'être ; l'idée est de fonctionner selon une politique de site.

La mise en œuvre de cette réforme entraîne une période transitoire qui s'étendra jusqu'en 2028 avec le maintien du dispositif PPPE pour les deux prochaines années.

Il est donc prévu de mettre en place des groupes de travail, pluri catégoriels, des groupes de coordination ainsi qu'un comité de pilotage à la rentrée. Des représentants de chaque groupe seront à désigner afin de travailler efficacement.

Une rencontre avec le SUP-FC est déjà prévue le 8 juillet afin de travailler sur l'approche par compétences. Deux journées banalisées sont déjà bloquées dans les calendriers des enseignants : 24 septembre et 15 octobre 2025.

Alice MATTETAL énonce un point de vigilance à avoir concernant les étudiants : les lauréats seront rémunérés et pas les non-lauréats. Cela peut créer un malaise dans les groupes.

3. Scolarité : modalités de contrôle des connaissances et compétences (M3C) des masters MEEF 2025-2026

Matthieu LAUGIER expose les 3 modifications à apporter :

- 1^{er} degré – Professorat des écoles : reformulation d'une nature d'épreuve de master 1 concernant *le stage et l'analyse de pratique professionnelle* pour améliorer la compréhension par les étudiants.
- 2nd degré – EPS : modifications de coefficients, nature d'épreuve, durée d'épreuves et forme de contrôle d'épreuves de l'UE2 sur les 4 semestres.
- 2nd degré – Histoire-Géographie : modification de nombre d'épreuves, coefficients, nature d'épreuves et durée d'épreuves de l'UE2 sur les 4 semestres.

→ *Les modalités de contrôle des connaissances et compétences (M3C) des masters MEEF 2025-2026 sont mises au vote et approuvées à l'unanimité*

4. Ressources humaines : temps partagés et recrutements

Le rectorat a validé la reconduction des contrats des enseignants en temps partagés, tel que décrit dans le diaporama et chacun d'entre eux a reçu son arrêté, qui lui permettra de préparer la rentrée.

Cinq recrutements sont en cours :

- MCF numérique éducatif (projet TNE)
- ATER en géographie
- ATER à 50 % en espagnol
- ATER en mathématiques
- ATER supplémentaire en mathématiques (suite à la promotion d'Ulrich RAZAFIZON)

2 nouveaux recrutements ont été validés :

- en anglais à 50 % : Elise LE GAL (suite au départ en retraite d'Alice METTETAL) ;
- en SVT à 50 % : Claire BARI (suite à la demande de retraite progressive de Patrick MARCEL).

Frédéric Muyard précise que le calendrier des campagnes d'emploi de 2026 ne correspond pas à celui de la réforme et qu'il sera donc difficile de projeter les besoins.

5. Financier : Budget rectificatif 2025

Elodie Belle expose la nature des différentes recettes et dépenses du budget 2025, détaillées dans le diaporama, qui affectent le budget rectificatif pour une somme totale s'élevant à 113 060 €.

→ *Le budget rectificatif 2025 est mis au vote et approuvé à l'unanimité*

6. Désignation des membres extérieurs du COSP

Jean-Luc ROSSIGNOL précise que plusieurs membres du conseil d'institut et du COSP doivent être renouvelés, aussi bien ceux représentant la Rectrice que ceux représentant le Président de l'UMLP. Certains ont changé de fonction mais pourraient très utilement rester membres (par exemple, Julien ROCHE qui est aujourd'hui secrétaire général adjoint - DRH).

De plus, pour le COSP, 6 personnes sont désignées par le conseil d'institut.

Parmi les 6 personnes actuellement désignées, 3 doivent être renouvelées :

- Madame Delnestre qui n'a jamais pu siéger pour des raisons de santé ;
- Monsieur Tainturier, parti à la retraite ;
- Madame Corbin qui a changé de fonction et n'est plus directrice des études de l'Inspé de Bourgogne.

Madame Corbin pourrait rester membre, du fait de ses nouvelles fonctions au sein de l'Inspé de Bourgogne. Pour raison de parité, Madame Delnestre devra être remplacée par un homme.

Il conviendra également de trouver un nouveau Président du COSP, dans la mesure où l'actuel, Pierre JOUBERT, est devenu vice-président en charge de la Formation et de la CFVU. Il va donc siéger au conseil d'institut et ne peut le faire dans les deux instances.

Des propositions sont attendues par les membres du conseil d'institut et seront traitées lors du conseil de septembre prochain.

7. Questions diverses

Jean-Luc ROSSIGNOL précise qu'aucune question n'a été proposée mais souhaite évoquer l'appel à projet bis de la Fr-Éduc. Cinq dossiers ont été déposés pour une somme totale de 3 900 € (4 dossiers soutenus à hauteur de 800 euros et un à hauteur de 700 euros) sur l'enveloppe de 14 200 € prévue.

Pour l'année 2026, une réflexion devra être menée en COSP concernant l'usage des 10 000 euros attribués par l'INSPE, après disparition de la FR-Éduc.

Denis PASCO signale qu'il faudra être vigilant quant à l'initiation à la recherche en licence de la nouvelle formation LPE et sur le renforcement de la recherche dans la nouvelle formation M2E.

Jean-Luc ROSSIGNOL tient à terminer ce conseil par un message envers **Alice METTETAL** pour laquelle ce conseil est le dernier, en raison de son départ en retraite. Il retrace en quelques lignes son parcours à l'Inspé qui a débuté à l'IUFM en septembre 1995 et son investissement tout au long de son parcours. Il l'a remercié chaleureusement au nom de l'institut.

La séance est levée à 16h40.

Le Président du Conseil d'Institut,

Jean-Luc ROSSIGNOL

